



**Avis d'occupation du domaine public
pour une exploitation économique de
courte durée
Commune d'Argentan**

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 00

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : restauration dans le cadre du Festival Les Arts J'Entends, le 14 juillet 2023

Superficie de l'occupation sur le domaine public : en fonction des métrages souhaités par les commerçants, néanmoins les emplacements sont déterminés par l'organisateur.

Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :

Sur le site du plan d'eau

A partir de 8h le matin – fin 23h30/minuit

Montant de la redevance : 13 €

Date limite de réception des demandes : 02 juin 2023 à 12h

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Mairie d'Argentan – Direction Communication – Annexe de l'hôtel de ville – 2 place Robert Dugué – 61200 ARGENTAN

Courriel : service.evenementiel@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 26 avril 2023